### **CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE 2008**

## Compte-rendu sommaire

L'an deux mil huit, le 20 octobre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

#### **Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE–M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY (à partir du point n°6) – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. P. RACINE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. C. TORRE – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE.

#### Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE par M. P. RACINE – Mme C. EYMARD-ANDRY par M. C. DELPUECH (jusqu'au point n°5) – Mme A. TRUTIE de VAUCRESSON par M. P. SEDARD – Mme D. REDSTONE par Mme C. DECLERCK – M. JL. COMBES par M. B. BAILLY – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – Mme M. GOTIN par Mme MC. BARTHES – M. R. ZALLIO par M. C. TORRE – Mme M. REUZE par M. F. ANDRE.

# Absents:

Mme J. FOURGEUX a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

#### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

<u>Delegation du Maire</u> – article L.2122-22 du code general des collectivites <u>Territoriales</u>

Voir liste annexée.

### LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle pour venir en aide aux sinistrés d'Haïti
- APPROUVE l'attribution de subventions à des associations locales
- APPROUVE la demande d'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'Etat pour le foyer-club du stade Roger COUDERC
- APPROUVE la demande de subvention au Conseil Général pour la transformation et l'agrandissement des vestiaires du parc des sports Alain MIMOUN
- APPROUVE l'instauration de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)
- ADOPTE la réactualisation annuelle du barème des ressources pour le calcul du quotient familial pour 2009
- ADOPTE la modification du règlement concernant les modalités d'établissement du quotient familial
- ADOPTE la modification du tableau des effectifs du personnel communal
- APPROUVE le renouvellement de l'adhésion de la commune au Fonds de Solidarité Logement départemental
- ADOPTE la modification du règlement intérieur du Bureau Information Jeunesse
- PREND ACTE de la présentation du rapport d'activité annuel du SAN de Sénart pour l'année 2007
- Donne un avis favorable à la demande d'exploiter un centre informatique présentée par la S.A. NATIXIS à Lieusaint, ZAC du Levant.

Guy GEOFFROY
Député Maire